

Une fondation en faveur du don d'organes et de la greffe voit le jour

« Donner est une chance, pourquoi s'en priver ? »

Paris, le 26 juin 2006 – Greffe de Vie est une toute jeune fondation reconnue d'utilité publique qui oeuvre en faveur de la greffe d'organes.

Sa création marque l'implication de tous les acteurs du prélèvement et de la greffe, patients et soignants, mais aussi de la société civile, en faveur de cette belle cause. Une centaine de dirigeants de grandes entreprises françaises la soutient.

- **Greffe de Vie informe et sensibilise le public**

Avec plus de 12 000 personnes en attente d'une greffe chaque année, le don d'organe est un réel enjeu de santé publique. Trop de malades meurent faute de greffon disponible.

La Fondation Greffe de Vie souhaite contribuer à sensibiliser les Français à la question du don d'organes, à les amener à réfléchir et à se positionner.

Dire oui au don d'organes est une chose, parler de cette décision à ses proches en est une autre. Pourtant, c'est indispensable pour qu'elle soit respectée...

Pour faciliter cette démarche, la Fondation Greffe de Vie a développé le **Passeport de Vie**, symbole d'engagement en faveur du don d'organes.



Il s'agit d'un kit personnalisé contenant :

- 1 carte de donneur à conserver sur soi ;
- 1 série de 3 cartes témoins, à transmettre à ses proches

Distribué gratuitement, sur simple demande sur www.greffedevie.fr, il permet à chacun d'exprimer son souhait de son vivant et de le faire partager à ses proches afin qu'ils soient en mesure d'en témoigner.

- **Greffe de Vie apporte son soutien financier à la chaîne du prélèvement à la greffe ainsi qu'à la recherche médicale...**

Elle entend par exemple contribuer à l'acquisition de matériels plus performants, subventionner la formation des professionnels, dans le but d'améliorer les pratiques, mais aussi encourager les initiatives et les projets de tous ceux qui se mobilisent. Elle prévoit également le lancement d'appels d'offres thématiques visant à soutenir des projets de recherche en transplantation.

- **Greffe de Vie agit pour les malades greffés ou en attente...**

La transplantation reste avant tout une victoire sur la maladie, mais aussi une formidable aventure humaine. Greffe de Vie soutient les patients en attente comme ceux qui ont reçu une greffe, pour qu'ils aient toutes les chances de reprendre une existence simplement normale, de faire les projets et de profiter au mieux de leur vie et de leur santé retrouvée.

Le don d'organes et la greffe peuvent concerner chacun d'entre nous, et représentent un symbole ultime de générosité et de solidarité.

www.greffedevie.fr – Tél : 01 48 07 44 32

Relations Presse : AGENCE WELLCOM
Caroline Pascault / Colombe de la Hosserraye
cp@wellcom.fr / ch@wellcom.fr
Tél. : 01 46 34 60 60